SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNIICPAL REUNION DU 6 JUIN 2017

<u>Présents</u>: LONGEFAY Marie-Claude – BOUCAUD Franck -- MEY Karine – DESSEIGNE Alain – CHEVALIER Jean-Pierre – KOOMEN Chantal – GUILLARME Grégory – MATHON Christophe – RUET Raymond – PELLETIER Franck

Excusés: - VAURAZ Christophe - GUYOT Florence - LALLEMENT Anette -

Démissions: CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie

- Mme GUYOT a donné procuration à Mr PELLETIER -

Mme LALLEMENT a donné procuration à Mme KOOMEN -

AGGLOMERATION « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE »:

Compte-rendu des différentes réunions de bureau et conseil communautaire dont les sujets suivants ont été abordés :

- Adhésion à l'agence économique régionale ; délégation service public au Nautile ; Adhésion mission assistance sociale auprès du Centre de Gestion ; Modification tarifs cimetière paysager ; Beaujolais Vert Votre Avenir, village d'accueil ; Collaboration entre le conservatoire, les écoles de musique et les fanfares de l'agglo ;

<u>Beaujolais Vert, Votre Avenir</u>: Délibération pour adhésion à cette structure. Grégory GUILLARME sera le représentant de la commune.

<u>Tourisme</u>: Les tarifs du musée « Le Prieuré » seront harmonisés avec les tarifs des autres musés de l'agglo (Tarif normal : 4,50 € / Visite guidée : 6,00 € / Atelier famille : 3,00 €)

L'inauguration de l'exposition estivale « Bâtisseurs de l'Epoque Médiévale » (16 juin au 1^{er} octobre) au musée « Le Prieuré » se déroulera le vendredi 16 juin à 18h30.

CITY STADE:

Les travaux se poursuivent et devraient être terminés pour la fin juin. Au niveau du stationnement, un devis est demandé à l'architecte pour une éventuelle création de deux places de parking sous les cèdres, vers les escaliers reliant les deux terrains de boules. Quelques conseillers ne sont pas d'accord pour une telle réalisation. La décision définitive du Conseil sera prise lorsque nous serons en possession du devis.

ANCIENNE GARE:

Poursuite des travaux. Le sablage des murs est en cours. Les travaux devraient être terminés courant juillet. Mme le Maire précise que les murs de l'agrandissement (rangement + sanitaires handicapés) resteront en état actuel. Ceci ayant été demandé par l'architecte des bâtiments de France.

COLUMBARIUM – CIMETIERE de SALLES :

Les travaux sont terminés. Le coût total s'élève à 45 824,10 € HT (54 972,22 € TTC). Le département va installer des tuyaux pleins, dans le fossé, en contrebas du mur pour éviter que l'eau creuse les fondations et pour permettre quelques places de stationnement.

VOIRIE:

L'élagage des accotements (1 835,60 € TTC) et le curage des fossés (6 237,48 € TTC) sont terminés. Ces dépenses sont prises en charge par l'agglo.

L'aide financière apportée aux communes pour l'achat de matériel de désherbage écologique est supprimée. De ce fait, l'éventuel achat d'une balayeuse-désherbeuse est abandonné.

SYDER:

Remise aux normes, par le SYDER, de l'armoire AB « Rue du Chapitre ». Montant des travaux 9400,00 €. Ces travaux seront réalisés en fin d'année 2017 et seront fiscalisés.

RECENSEMENT DE LA POPULATION:

Il se déroulera sur notre commune, du 18 janvier 2018 au 17 février 2018.

SUBVENTIONS CONSEIL DEPARTEMENTAL:

Mme le Maire a assisté à une réunion d'informations sur le nouveau procédé des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental. Pour cette année, les dossiers doivent être déposés au plus tard le 21 juillet. Mme le Maire propose au conseil de déposer 3 dossiers :

- Réfection complète avec mise aux normes accessibilité des toilettes publiques « Rue de la Voûte »
- Réfection complète de la cage d'escaliers de la mairie
- Remise en état de la porte gothique (entrée du cloitre, vers l'église).

Pour les 2 premiers dossiers, Mr BOUCAUD se charge de demander une estimation à l'architecte et à différents artisans.

Pour le dossier de la porte gothique, Mme le Maire contacte les bâtiments de France, la DRAC et un architecte du Patrimoine afin d'avoir une estimation sur les travaux à effectuer.

Ces dossiers seront étudiés lors de la prochaine réunion de conseil du mois de juillet.

URBANISME:

a) Crêt de Bussy:

L'enquête publique a débuté le 31 mai et se terminera le 14 juin 2017.

b) Garderie:

Les bâtiments de France imposent à la commune que les fenêtres soient changées, en double vitrage avec certaines conditions. Ce qui entrainera un coût supplémentaire. Mr BOUCAUD et le menuisier prendront contact avec l'architecte des ABF.

REPAS PERSONNES AGEES:

Délibération pour porter le prix du repas à $5 \in$, à compter du 1^{er} juillet 2017. A ce jour, 3 personnes bénéficient de ce service. Pendant les vacances scolaires, La Benoite, assurera la confection des repas. La livraison est toujours assurée par des bénévoles.

ASSOCIATION DES FAMILLES:

Ayant déjà accordé une subvention de 2 436,00 €, le conseil refuse l'attribution supplémentaire d'une subvention de 150,00.

FETE DE LA MUSIQUE :

Elle se déroulera le samedi 17 juin, à partir de 18h au Chapitre. 8 groupes musicaux se produiront (chorale de l'école, chorale beaujolaise, fanfare festive, rap, danse country, école de musique intercommunale, etc....). Mise en place le samedi matin.

SIVOS:

Délibération pour budgétisation de la participation définitive 2017 : 3 318,00 €. Une première délibération avait été prise en janvier 2017, mais il s'agissait de la participation provisoire (2988,00 €).

ECOLE:

a) <u>USEP</u>:

L'école adhère à l'USEP pour permettre aux enfants d'effectuer des rencontres sportives entre différentes écoles du secteur. L'adhésion, pour l'année scolaire 2016-2017, s'élève à 1 163,60 €. Cette somme est prise en charge, par tiers entre les familles, le sou des écoles et la commune. La commune verse sa participation (388,00 €) au Sou des Ecoles.

b) RASED:

Versement d'une subvention de 20 € par classe, soit 100 € pour l'année scolaire 2016-2017. Le RASED est un réseau de psychologues intervenant dans les écoles de notre secteur.

c) TAP (temps d'activités périscolaires) :

Suite au changement de gouvernement, il a été évoqué la possibilité d'arrêter les TAP pour la rentrée 2017-2018. En concertation avec l'école, le conseil décide de maintenir ces activités pour la rentrée prochaine, compte tenu que le délai est trop court pour tout modifier (animateurs recrutés, inscriptions lancées, organisation des parents, etc...). Si cette réforme devait être modifiée dans l'avenir, ce sujet sera traité lors du premier conseil d'école 2017-2018, en lien avec les enseignants et les délégués de parents.

DIVERS:

a) Cours de rock:

L'association des familles va organiser des cours de rock à la salle du Breuil, une fois par mois, le mardi soir à 19h.

a) ADMR:

Cette association (04-74-04-15-83) du secteur « Beaujolais » emploie 20 salariés, intervient sur 17 communes et aide 118 personnes, dont quelques unes sur la commune.

PROCHAINES REUNIONS: Mardi 4 juillet 2017 à 19h00

Mardi 25 juillet 2017 à 19h00 Mardi 29 août ou 5 septembre